La téléprésence en classe, une réponse aux absences scolaires pour raison de santé ?

Nathalie Gaudé
Professeur de communication bureautique
Centre médical et pédagogique de Varennes-Jarcy (91)

Résumé : Cet article montre, à travers la mise en place d'un projet dans un établissement sanitaire (CMP de Varennes-Jarcy), comment des cours à distance associés au Tableau numérique interactif, sont susceptibles de permettre à des élèves de lycée professionnel, absents de la classe pour des raisons de santé, d'être virtuellement présents et de participer aux cours. Il analyse la pertinence de cette modalité, ses avantages, ses conditions et ses limites. En complément de cet article, une vidéo illustrant ce projet est visible sur le site de l'agence des usages Tice (Sceren-CNDP) [1].

Mots-clés : Absentéisme - Bureautique - ENT - Internet - Maladie - Tice - Réseau - TNI - Travail collaboratif.

Is the use of television in classroom teaching an answer to absence of pupils for health reasons?

Summary: Through the example of a project in a special school for pupils with serious medical problems (Centre Médical et Pédagogique in Varennes-Jarcy), this article shows how distance-learning combined with an interactive digital blackboard can enable pupils in a vocational secondary school who are absent for health reasons to attend classes virtually. The article analyzes the relevance of this method, its advantages, conditions and limits. As a complement to this article, the video illustrating this project is visible on the site of the Agency for uses of information and communication technologies in education (Sceren-CNDP).

Key words: Absences - Collaborative work - Digital workplaces - Illness - Information and communication technologies - Interactive digital blackboards - Internet - Network - Office technology.

Depuis une vingtaine d'années, j'enseigne en tant que professeur de communication bureautique au Centre médical et pédagogique (CMP) de Varennes-Jarcy (91), établissement sanitaire de la Fondation santé des étudiants de France qui accueille une structure scolaire de l'Éducation nationale, annexe du lycée de Montgeron. Le CMP hospitalise, sur place, des jeunes malades,

1. *http://www.agence-usages-tice.education.fr/temoignages/tni-et-enseignement-par-video-et-data-conference-en-milieu-hospitalier-1161.htm*

accidentés ou handicapés, qui en raison de leur état de santé ont besoin d'une prise en charge médicale. Dans le même temps, l'annexe pédagogique scolarise ces jeunes et assure ainsi la continuité pédagogique des apprentissages afin de leur permettre, au moment de leur sortie du CMP, soit la poursuite de leur parcours scolaire dans leurs EPLE [2] de référence, soit leur insertion professionnelle. J'interviens en communication, organisation, économie-droit dans les classes du lycée professionnel en BEP ou BAC professionnel, dans les filières des métiers du secrétariat et de la comptabilité. Parallèlement, depuis quatre ans, j'exerce aussi les fonctions de personne-ressource Tice [3] et de faisant fonction de chef des travaux.
Au cours de ces dernières années, dans mon quotidien d'enseignante, j'observe sur le terrain une évolution sensible du profil des patients élèves [4] accueillis dans l'établissement. En effet, sur le plan médical, l'état de santé de ces jeunes est maintenant souvent plus problématique et les pathologies plus lourdes. Aussi, bien que les soins (médicaux, paramédicaux, rééducation) et les cours figurent précisément sur l'emploi du temps individuel hebdomadaire de l'élève, je constate sur le plan scolaire un absentéisme plus important, lié à des situations médicales non planifiables car imprévisibles, conséquences directes de l'état de santé de ces patients élèves.
Des activités de soutien, le rattrapage de cours sont des pratiques courantes qui, à certaines conditions, apportent des éléments de solution. Mais lorsque – comme c'est le cas pour certains – les absences sont nombreuses, récurrentes, ou parfois s'inscrivent dans la durée, ce type de dispositif peut atteindre ses limites. Alors, je me suis demandée comment changer les conditions du déroulement de l'absence et tenter d'agir en amont pour en minorer, voire supprimer l'impact sur sa scolarité. Mes fonctions de personne-ressource Tice m'ont tout naturellement conduite à rechercher des solutions faisant appel à des technologies, innovantes dans leurs usages, susceptibles d'apporter des réponses mieux adaptées aux questions qui se posaient à moi : comment assurer l'accessibilité et la continuité pédagogique ? Les technologies peuvent-elles contribuer à cette accessibilité et aider à résoudre le paradoxe d'être présent tout en étant physiquement absent ? Dans ce cadre, quelle transmission et acquisition des savoirs et savoir-faire sont possibles ? Quelles relations, quelles interactions se constituent entre l'absent-présent, le groupe classe et l'enseignant ? Dans cette classe aux limites étendues, chacun trouve-t-il sa place ?

Les élèves concernés

La classe que j'ai choisi de présenter dans le cadre de l'expérience pratique dont il est question dans cet article est une classe de seconde professionnelle BEP métiers de la comptabilité et du secrétariat. J'y interviens dans les enseignements

2. Établissements publics locaux d'enseignement.
3. Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (depuis 2005, Tuic : Techniques usuelles de l'information et de la communication).
4. Tous les jeunes hospitalisés au CMP ont une prise en charge scolaire, quelle que soit la durée du séjour, et deviennent alors des patients-élèves ; les études font partie intégrante du parcours de soins de l'élève et du projet d'établissement du CMP. Le pôle pédagogique comprend un collège, un lycée général, technologique et professionnel, un accueil BTS et divers post-bac.

en communication, organisation, administration commerciale et informatique. Il s'agit d'un groupe constitué à ce jour de huit élèves, très hétérogène tant du point de vue de l'origine et du niveau scolaire que de l'âge (de 16 à 25 ans) ou de la maîtrise du français (une élève primo-arrivante de langue kabyle, un élève primo-arrivant de langue créole). Ces huit élèves ont pour beaucoup une histoire familiale compliquée, parfois sans parents ou d'une famille monoparentale (mère), sont issus de milieux sociaux défavorisés, de cultures et de nationalités différentes. Ils ont quitté le milieu ordinaire de scolarisation avec un absentéisme déjà souvent installé, lié à la maladie ou à ses conséquences, et parfois à une prise de conscience et à une prise en compte insuffisantes de leurs besoins spécifiques par les familles et/ou les institutions concernées. Ils sont tous très fatigables et la moitié ont des problèmes de lenteur. Enfin, à l'exception de deux d'entre eux, ils sont autonomes dans l'utilisation de l'outil informatique.
Dans cette classe de 2nde professionnelle, l'absentéisme est récurrent mais inopiné et donc non planifiable ; il concerne particulièrement six des huit élèves. En moyenne, chaque élève de ce groupe a été absent cinq jours par mois et il est assez rare d'avoir les huit élèves présents en même temps dans la classe. Face à ce constat, j'ai pensé en tant que personne ressources Tice que l'on pouvait raisonnablement envisager des technologies numériques interactives pour faciliter la scolarité de ces élèves en améliorant la continuité des apprentissages. C'est l'enjeu du dispositif de cours à distance que j'ai alors imaginé, qui se propose d'agir en amont pour tenter de minorer l'impact de l'absence. Les technologies mobilisées nécessitent certes des moyens financiers conséquents en termes d'équipements nouveaux ; or, une opportunité s'est heureusement présentée qui a facilité cet investissement.

Mise en place du dispositif

En mars 2007, un parent d'élève sollicité par un courrier concernant la taxe d'apprentissage dont je m'occupe contacte notre proviseur pour lui indiquer que *« la société dans laquelle je travaille n'est pas soumise à cette taxe, mais sur la base d'un projet, elle peut financer des matériels »*. Il s'agit en l'occurrence d'un mécénat d'entreprise financé par une institution bancaire. J'avais en tête ce dispositif de classe à distance sans avoir jusque-là les moyens de le mettre en place, et mon proviseur me donne carte blanche pour l'élaboration du projet ; les vacances de printemps y sont consacrées. Ce projet de *cours à distance* devenait, comme toujours dans ces cas-là, *urgent* pour qu'il soit finançable pour l'année scolaire suivante. Je propose l'équipement dans toutes les salles de TNI [5] tactiles de dernière génération, reliés au réseau informatique existant, avec un dispositif de vidéoconférence, et un équipement mobile pour trois chambres. Qui peut le plus, peut le moins ! C'est inespéré, le rêve devient réalité, le financement total est obtenu grâce à plusieurs partenaires [6]. Finalement, le dispositif est techniquement opérationnel en janvier 2008. C'est la fin

5. TNI : Tableau numérique interactif (dit encore TBI : Tableau blanc interactif).
6. Partenaires ayant financé le projet : Fondation de la Caisse d'épargne pour 70 %, la FSEF pour 20 %, la Taxe d'apprentissage et une dotation de la région Île-de-France pour 10 %.

du premier tome d'une très belle histoire et le début d'un nouveau chapitre, celui qui concerne, notamment, la mise en œuvre.

Les cours à distance : une nouvelle réponse

L'objectif du dispositif technique mis en place est de permettre à l'élève qui ne peut pas se rendre dans la classe de pouvoir participer, depuis sa chambre, au cours qui se déroule en direct dans la classe, d'être *télé-présent*, comme s'il était dans la classe avec ses camarades et son professeur, d'être absent mais *présent à distance* [7]. Il est donc en mesure non seulement d'assister au cours qui se déroule dans la classe, mais aussi de participer, collaborer et interagir sur le TNI de la classe, et réaliser les activités pédagogiques au même titre que ses camarades qui sont en contact direct avec le professeur. Il s'agit de maintenir le lien de l'élève avec le groupe classe afin d'éviter l'isolement que peuvent provoquer les absences qui s'inscrivent dans la durée. Un autre objectif est d'améliorer l'accessibilité pédagogique en s'affranchissant des contraintes de lieu et d'espace dues à l'impossibilité de se rendre en classe. Enfin, grâce à ce dispositif, un dernier objectif est de tenter d'organiser, de préparer et favoriser le retour en classe et la reprise des cours dans de meilleures conditions.

Caractéristiques techniques et fonctionnement

Dans la classe, on trouve :

- un TNI connecté à un ordinateur relié au réseau, équipé d'une webcam et d'enceintes audio amplifiées. Le TNI dispose d'un logiciel de conférence intégré permettant la transmission des informations visualisées sur le TNI (*dataconférence* [8]),
- le logiciel VLC [9] installé sur l'ordinateur pour la transmission de la voix et de l'image du professeur et des élèves (vidéoconférence).

Dans la chambre, l'élève est équipé :

- d'un ordinateur portable avec une webcam intégrée ; celui-ci est relié par Wifi au réseau auquel est connecté l'ordinateur de la classe pilotant le TNI,
- du logiciel VLC pour la vidéoconférence,
- d'une tablette graphique interactive connectée à un ordinateur portable, qui va visualiser instantanément ce qui est affiché sur le TNI de la classe, et sur laquelle l'élève pourra écrire et interagir à l'aide d'un stylet électronique, depuis sa chambre, sur le TNI de la classe (*dataconférence*),
- d'un mobilier additionnel : deux tables ergonomiques réglables en hauteur avec plan inclinable pour positionner l'ordinateur portable et la tablette graphique.

---

7. G. Jacquinot-Delaunay, « Le sentiment de présence », *Réseaux humains/Réseaux technologiques journées de l'université de Poitiers : « Présence à distance »*, Publication en ligne août 2006 : ***http://edel.univ-poitiers.fr/rhrt/document.php?id=773***
8. La dataconférence est le travail en commun, en collaboration et à distance autour d'informations textuelles et multimédia par l'intermédiaire d'écrans partagés (TNI, tablette) ; par contre, ce dispositif n'utilise pas de caméra permettant de visualiser les différents participants.
9. VLC : VideoLan Client (***www.videolan.org/vlc***), logiciel multimédia multiplateformes, libre et gratuit, initié par l'École centrale de Paris pour permettre la diffusion multimédia, notamment vidéo, à travers un réseau informatique.

Le matériel en classe



Le portable sur lequel est connectée la tablette interactive de la classe.

Le cours sur le TNI dans la classe.



Le cours affiché sur le TNI, sur la tablette interactive de la classe, en dataconférence.

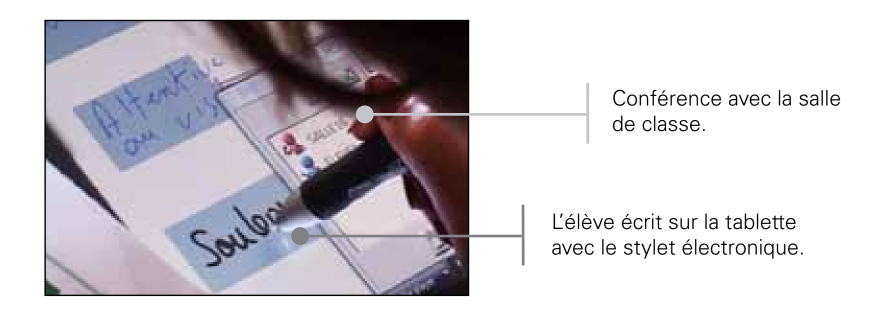


L'élève écrit avec le stylet électronique sur la tablette interactive pour écrire sur le TNI de la classe.

Le matériel dans la chambre de l'élève



L'élève qui écrit sur la tablette





Des moyens humains, organisationnels et logistiques

Pour que les cours à distance soient opérationnels, la coopération de certains partenaires internes est indispensable. Ces partenaires sont des professionnels qui dépendent du pôle médical, du pôle éducatif et du pôle pédagogique. Il a été instauré un protocole définissant la procédure de mise en place des équipements, le rôle de chacun des intervenants, le cadre de son intervention. Par ailleurs, il a été indispensable qu'une formation soit donnée à ces personnels qui vont assister l'élève dans la chambre, pour réaliser l'installation du matériel et la procédure de connexion avec la salle de classe où se trouve le professeur. J'ai notamment proposé une formation aux assistants d'éducation. Je leur ai remis un *mode opératoire élève*, sorte de vade-mecum, de mode d'emploi technique illustré, que j'ai élaboré et sur lequel ils peuvent s'appuyer en plus de l'aide technique que je peux leur apporter dans le cadre de ma fonction de personne ressources Tice.

Le projet mis en pratique

L'appropriation de l'outil par les élèves

Outre la formation des personnels, il était nécessaire de former mes élèves à ce nouvel outil, mon objectif étant de toujours rechercher, quand c'est possible, leur autonomie. Par ailleurs, je crois, sans démagogie, que cela peut être très valorisant pour ces élèves. Il est à noter qu'ils avaient deux pré-requis non négligeables dans l'utilisation du dispositif. D'une part, ils sont familiarisés avec l'outil informatique (on trouve un poste par élève dans toutes les classes du CMP), et l'outil en tant que tel ne leur pose pas de difficulté particulière, ce qui ne veut pas dire qu'ils en maîtrisent tous les aspects. D'autre part, ils savent bien manipuler le TNI qu'ils utilisent beaucoup avec moi et leurs professeurs de mathématiques et de comptabilité (un TNI par classe depuis fin 2008). Ils n'ont aucune inhibition concernant le TNI qu'ils se sont appropriés globalement sans difficulté.
Aussi, dans le cadre des cours de communication-organisation-informatique, j'ai consacré deux séances avec les objectifs suivants :
- aménager le poste de travail et effectuer les branchements des matériels,
- démarrer une vidéoconférence et *dataconférence* conformément à une procédure,
- paramétrer l'environnement de travail du logiciel TNI,
- utiliser le dispositif à travers une activité de synthèse consistant à rédiger une fiche de procédure.

J'ai pu observer les réactions et comportements concernant les aspects techniques et les difficultés éventuelles qui pouvaient émerger et ce qu'il convient de résoudre pour optimiser ou faciliter l'utilisation de ce dispositif. Par ailleurs, j'ai pu de ce fait mettre en pratique des compétences du B2i [10] et du référentiel de BEP dans les pôles communication, organisation et informatique.

10. Brevet Informatique et Internet.

Le principe et le cadre de l'usage

L'entrée en matière a été, tout d'abord, d'expliquer le principe des cours à distance et le matériel qui sera utilisé. J'ai noté deux types de réactions concernant les élèves. La première réaction spontanée de l'une fut, *« c'est pour nous tout çà ?! ».* Tous, comme elle, semblaient étonnés mais aussi flattés qu'on leur attache autant d'importance en leur proposant autant de moyens matériels et de nouvelles technologies. Cette solution, du fait qu'elle n'était pas traditionnelle a séduit. La deuxième réaction, même si elle a été faite sur le ton de la plaisanterie : *« alors on peut rester dans notre chambre si on ne veut pas venir en cours… ! »*, pointe une dérive possible dans la mise en place de cet usage et qui n'a pas échappé à certains élèves. Cela m'a donné l'occasion de bien préciser et fixer le cadre de l'usage de ce dispositif. Je pense que dans un premier temps, ils n'en voient que l'aspect apparemment ludique (la webcam qu'ils associent à la télé ou à MSN [11] sur lequel ils *tchatent* [12] souvent). Pour d'autres, c'est plutôt le côté gadget high-tech (l'ordinateur portable, la tablette graphique, etc.) qui les renvoie à l'image idéalisée d'un homme ou d'une femme d'affaires, image très valorisante pour eux.
Un premier travail autour de la mise en place du poste de travail (branchements, positionnement adéquat de la tablette numérique) m'a permis de constater que si la plupart pouvaient être autonomes, certains avaient un besoin d'assistance, notamment du fait de leurs problèmes de santé, ponctuels ou plus permanents. Au niveau de l'apprentissage des logiciels, il n'y a pas eu de difficulté autre que celle de devoir respecter un mode opératoire et une procédure, ce qui s'est construit avec l'habitude. Pour quelques élèves présentant certaines difficultés de lecture et/ou de compréhension, une aide plus importante a été nécessaire. Ainsi, une fiche de procédure de mise en connexion a été réalisée par l'ensemble de la classe, enrichissant le *mode opératoire élève*. Par ailleurs, des questions d'ergonomie liées à l'utilisation de la tablette et de son stylet se sont posées pour une élève souffrant de problèmes articulaires. Ici, la collaboration avec l'ergothérapeute s'avère indispensable, ainsi que la présence d'un assistant.
Cette première approche effectuée, qu'en est-il en situation réelle, c'est-à-dire quand l'élève est alité dans sa chambre ? Qu'en est-il de cette autonomie ? Et quant à moi, professeur qui doit faire cours avec des objectifs pédagogiques précis tout en utilisant ce dispositif, qu'en est-il avec cet élève distant et ceux en classe à gérer en même temps ?

Deux exemples de situation de cours à distance

Pour ce premier exemple, il s'agissait d'une séance de deux heures de communication avec pour objectif de rédiger un courrier professionnel suivi d'un prolongement informatique pour la mise en forme. Allamiah [13] s'est connectée sur la fin de la première heure et

11. MicroSoft Network, logiciel de discussion en direct sur le net, développé par Microsoft qui se nomme désormais Microsoft Live Messenger, mais pour qui l'appellation MSN reste communément utilisée par les internautes.
12. Peut aussi s'écrire *« chatent »* ; francisation de l'anglais *to chat*, qui signifie avoir une conversation virtuelle sur Internet, par l'intermédiaire d'un écran.
13. Les prénoms sont fictifs.

le début de la 2e heure du cours, ses camarades étaient dans la phase de rédaction (travail individuel). Nous avions déjà analysé ensemble la situation professionnelle et élaboré le plan. L'ensemble du cours sur le TNI avait été enregistré. D'un point de vue pédagogique, je me retrouvais en situation de *faire rattraper le cours*. Mon objectif était de la raccrocher au groupe et pour cela de la faire entrer rapidement dans l'activité de rédaction du courrier. J'ai donc fait le choix de supprimer certaines étapes. Je lui ai lu l'énoncé, puis je lui ai demandé d'identifier les documents et d'analyser oralement la situation professionnelle. Elle en a réalisé par écrit la schématisation dont je lui ai donné le squelette pour gagner du temps dans l'exécution, cette élève étant assez lente pour écrire. À la suite de quoi, je lui ai affiché la correction du plan et de l'objet, faite précédemment sur le TNI avec ses camarades et qui avait été enregistrée. J'ai pu ainsi lui demander de rédiger uniquement l'introduction et la formule de politesse. D'emblée, elle a hésité à utiliser le stylet bien que l'ergothérapeute n'ait vu aucune impossibilité fonctionnelle. Cette élève souffre en effet d'un manque de confiance pathologique qui la conduit à s'interdire les choses, ce qui constitue dans de nombreux domaines des blocages. C'est une dimension de sa personnalité qui n'est pas facile à gérer quand on est éloigné physiquement et qui représente un facteur de ralentissement. Il est vrai aussi qu'elle avait alors peu de pratique de l'outil. Avec de la stimulation et l'aide de l'assistante d'éducation à des côtés, elle a ensuite pris confiance. Par ailleurs, ce jour-là, pas encore habituée aussi avec la barre d'outils du TNI, elle a eu des difficultés pour en utiliser certaines fonctionnalités. J'ai dû souvent la guider oralement, et, là encore, la rassurer et l'encourager. À l'oral, les problèmes de compréhension de la langue ont semblé être accentués du fait du manque proximité physique, ce qui nous a obligé, l'une comme l'autre, à reformuler souvent. Enfin, assez vite fatiguée, elle n'a pas pu être autonome pour écrire durant toute la séance. L'aide de l'assistante d'éducation a encore une fois été précieuse, car elle a servi de secrétaire.

Allamiah n'avait pas en sa possession dans la chambre son dossier de cours papier (livre-cahier). Le cours ayant été fait sur le TNI, tous les documents du dossier support du cours étaient enregistrés. Elle a donc pu les visualiser aussitôt et les utiliser depuis sa tablette, les consulter autant de fois que nécessaire et se les approprier en les annotant en fonction de ses besoins personnels. Sans cet outil, le fait qu'elle n'ait pas son dossier aurait été un problème ; le TNI est devenu ici un atout majeur. Comme il s'agissait d'un travail écrit, et pour la mettre en confiance compte tenu de ses très grosses difficultés de langue, je lui annoncé que son travail n'était pas affiché sur le TNI de la classe (désactivation du vidéoprojecteur). Elle l'a réalisé depuis sa tablette ce qui m'a permis, depuis le poste informatique de la classe, de la guider et d'en contrôler l'avancement en annotant son travail, au même titre que ses camarades. Conformément à ses difficultés habituelles, sa production écrite a été très laborieuse. L'aide de l'assistante d'éducation a permis un gain de temps important sur ce type de tâche. Si le décalage concernant son travail et celui du groupe n'a pas été comblé, nous avons pu effectuer tous ensemble la correction de l'introduction. Les conditions de son retour en classe s'en sont trouvées améliorées du fait que son retard était moins important. Sa timidité et son manque de confiance n'ont pas favorisé les interactions avec le groupe au moment de la correction, ce qui a été un facteur d'impatience chez certains élèves, mais elle ne s'est aperçue de rien, la distance physique ici a été à cet égard plutôt favorisante pour elle.

Le deuxième exemple se situe dans le cadre d'une séance de deux heures d'activités commerciales concernant le contrôle des factures reçues. Cette séance faisait suite à une heure de cours dans la semaine, où l'élève, Sarah, était présente ce jour-là, et il s'agissait de poursuivre le chapitre. La mise en place a été relativement longue car il a fallu trouver la bonne position pour Sarah et l'emplacement le plus adéquat car la perfusion la gênait dans ses gestes, l'autre bras ayant un bandage au niveau du coude. Techniquement, elle s'est montrée très autonome. Par ailleurs, l'espace du plan de travail s'est avéré insuffisant pour poser tous les documents supports de cours que par ailleurs Sarah ne pouvait pas manipuler seule en raison de son bras. Elle n'a pas souhaité se faire aider tout le temps, cependant l'assistante d'éducation est restée auprès d'elle pour l'assister en fonction des besoins.
La connexion à la classe a débuté alors que le cours avait déjà démarré depuis vingt minutes. Parallèlement, les arrivées de ses camarades de classe se sont échelonnées sur le premier quart d'heure de cours. Ce début du cours a été très difficile à gérer et perturbant, mais il l'aurait été tout autant sans le cours à distance, c'est une situation habituelle avec cette classe. Passé ce moment, les choses sont rentrées dans l'ordre. Du fait que Sarah avait déjà assisté à l'heure de cours concernant ce chapitre, elle a pu entrer dans l'activité de la classe quasi immédiatement, d'autant que le cours avait été ralenti par les retards des élèves de la classe.
Lorsque Sarah travaillait sur son support papier, il m'était difficile d'intervenir car je n'étais pas auprès d'elle pour contrôler son travail. J'effectuais ce contrôle a posteriori soit au moment de la correction, ou avant, je lui demandais qu'elle me lise ce qu'elle avait écrit et m'explique sa démarche. Pour que cela ne gêne pas les autres élèves dans leur travail individuel, la meilleure solution aurait été d'utiliser des casques munis de micros ; mais ce jour-là, faute d'expérience, je n'avais pas appréhendé cette situation sous tous ses aspects. Néanmoins, les échanges avec le groupe et les interactions avec Sarah ont été très fructueux et fluides, comme dans un cours traditionnel, sa personnalité plutôt volontaire ainsi que son autonomie ont été des éléments facilitateurs. Elle a pu assister au cours et faire la plupart des activités, malgré sa fatigue. Quand celle-ci a été trop prononcée, j'ai suspendu son activité écrite ou orale. Son retour en classe s'est fait de manière naturelle.

Éléments d'évaluation du dispositif

Concernant l'organisation et la logistique, il est matériellement impossible de proposer un cours à distance dès le début de la première heure d'absence quand celle-ci est inopinée. Le temps que l'élève soit déclaré absent, puis médicalement apte à suivre les cours, puis que la mise en place de l'équipement en chambre se fasse, un temps assez long est déjà passé. Le cours n'est possible sans perturbation dès la première heure que lorsque l'absence est prévue et que l'organisation peut être anticipée ou lorsque l'on a la classe sur un bloc horaire de deux heures. Faut-il convier l'élève à la conférence alors que le cours a déjà démarré dans la classe depuis un certain temps ? Ce petit bout de cours suivi par cet élève n'est-il pas cependant précieux ?
Concernant les aspects techniques, la maîtrise de tous les paramètres est un vœu pieux et il faut l'accepter et même l'anticiper. Au professeur de savoir rebondir

devant divers imprévus de cet ordre mais aussi d'accepter que ces interférences peuvent allonger le temps initialement prévu dans la progression du cours et qu'en conséquence tout ne sera peut-être pas fait comme prévu. Il faut donc faire preuve de beaucoup de souplesse et d'adaptabilité. Le TNI et son système de conférence ainsi que la vidéoconférence fonctionnent bien, mais comme tout outil, un temps d'adaptation est nécessaire et des aléas de fonctionnement peuvent survenir.

Concernant les partenaires internes, leur intervention en chambre est indispensable pour la mise en place du matériel et elle doit être complétée, si nécessaire et au cas par cas, le temps de la mise en place, par l'ergothérapeute, la kinésithérapeute ou l'infirmière. L'imprévisibilité des conséquences des symptômes sur les malades rend difficile de définir à l'avance quelle sera la nature du besoin à mettre en place pour le malade, ce qui rend précisément indispensable leur intervention en amont dans l'organisation. De même, la présence d'un assistant ou d'un éducateur durant le cours me paraît nécessaire.

Concernant l'environnement d'apprentissage nouveau que crée ce dispositif, la classe et le professeur entrent dans l'univers personnel de l'élève représenté par l'espace intime et personnel qu'est sa chambre (surtout quand on est adolescent) contrairement à celui de la classe qui est un espace conventionnel de travail, même si la chambre est aussi un espace institutionnel, représentatif de l'hôpital. La chambre peut-elle se transformer du fait de cette création de classe virtuelle en espace de travail, alors que tout ce qui gravite autour peut être matière à divertissement : le téléphone portable à portée de pouce, les allées et venues, etc. ? Là encore, la présence constante d'un partenaire est indispensable afin d'accompagner l'élève et de baliser l'espace de travail en neutralisant, autant que faire se peut, tout ce qui peut interférer ou parasiter son attention.

Concernant l'état de santé de l'élève en chambre, celui-ci peut générer une altération dans ses capacités de concentration et une fatigabilité plus importante. Il revient à l'enseignant d'être particulièrement vigilant d'autant que les indicateurs qui permettent cette perception sont moins visibles du fait du manque de proximité physique ; d'où la nécessité, encore une fois, de l'accompagnement par un assistant qui, sur place, sera en mesure d'attirer l'attention du professeur et même d'interrompre, s'il y a lieu, la séance. Dans certaines situations de fatigue importante, l'échange verbal, l'écoute et la vision de la classe par l'intermédiaire de l'écran seront utiles et suffisants pour l'élève, alors que le travail écrit ne sera pas exigible ; le seul fait de maintenir un lien avec l'activité scolaire sera parfois le seul objectif réaliste. De plus, il est peu envisageable que l'élève soit en cours à distance toute la journée ; pour les absences plus longues, il convient donc de cibler et planifier ces cours dans la journée voire dans la semaine. Cela revient à définir les priorités pédagogiques pour l'élève, en adéquation avec ses aptitudes physiques, psychologiques et médicales, ainsi que la juste dose, à moduler dans le temps en fonction de l'évolution de sa situation de santé, rarement prévisible, afin que ce dispositif ne s'apparente pas à de l'acharnement pédagogique.

Concernant l'image de l'élève, il convient d'être très attentif à l'image que l'élève et sa maladie peuvent renvoyer à ses camarades ou son professeur et au trouble que cela peut éventuellement causer. Il n'est pas aussi interdit de penser que l'élève

malade peut vivre cela comme une intrusion dans sa sphère d'intimité et qu'il ne souhaite pas se montrer tel qu'il est dans cette situation singulière de fragilité. Aussi, à chaque fois, et par respect, il est impératif de prévoir et de ritualiser dans la procédure de connexion, une demande explicite à l'élève afin de savoir s'il est d'accord ou non pour que son image apparaisse à l'écran dans la classe. Certes, s'il ne l'est pas ses camarades ne le verront plus, mais du point de vue de la concentration, cela évitera pour certains des effets parasites, et cela n'empêchera pas d'autre part l'élève distant de voir, d'entendre la classe ainsi que ses camarades et c'est finalement ce qui compte. Quant au professeur, dans de ce type de situation, il devra être attentif à ne pas *« oublier »* l'élève distant et veillera à maintenir la proximité relationnelle et les interactions l'associant.

Concernant la distance physique, toute la partie non verbale (les mimiques, le regard, les gestes, les attitudes) est un peu escamotée, malgré la caméra, du fait de l'éloignement. L'observation du comportement non verbal est en classe un élément très important pour identifier et appréhender la réaction d'un élève vis-à-vis d'un travail et apprécier s'il comprend ou pas, s'il est en difficulté ou non, concentré ou non, fatigué ou pas. Encore plus que pour les autres élèves, il faut aussi penser à reformuler systématiquement, s'assurer qu'informations et consignes ont bien été comprises et effectuer les réajustements éventuels.

Concernant les activités écrites de l'élève distant, il n'est pas possible de contrôler ce qu'écrit l'élève sur son livre-cahier (papier) qui est son support de cours, celui-ci n'étant pas visible. C'est particulièrement problématique lors d'une activité faisant appel à un travail individuel car l'enseignant ne peut voir si le travail que fait l'élève est en bonne voie et si sa démarche est bonne, s'il gère bien ses documents, etc. Pour ce qui concerne les corrections et la prise de cours, l'assistant d'éducation, à côté de l'élève, peut contrôler que l'élève reporte correctement les informations, sinon, il restera au professeur à contrôler, au retour en classe de l'élève, ce que celui-ci a fait. Du point de vue des contenus qui transitent sur le TNI et les interactions entre l'élève et ses camarades en classe, ou entre l'élève et le professeur, les échanges sont très stimulants et l'interactivité s'opère normalement.

Concernant les activités et la participation orales, il faut trouver le juste équilibre pour donner à chacun la parole, sans distinguer l'élève distant par rapport aux autres élèves en classe. Le professeur doit gérer la relation au temps, prendre en compte la temporalité des élèves en classe qui du fait de la proximité physique est rendue plus courte, la temporalité de l'élève distant pour qui un temps plus long est nécessaire, la temporalité du cours lui-même avec ses objectifs pédagogiques et celle des aspects techniques qui peuvent s'inviter dans cette relation au temps. C'est aussi ce qui donne le caractère vivant à un tel cours mais qui est facteur de stress, du moins dans les premières expériences. Ici, le professeur a un rôle central de chef d'orchestre et cela demande de savoir gérer ce type de situation en distribuant les rôles dans le bon tempo, c'est ce qui va donner le rythme général du cours, dynamique ou apathique.

Concernant l'acquisition des connaissances ou des savoir-faire, les cours à distance ne semblent pas altérer les conditions d'acquisition, que ce soit pour le *télé-présent* ou pour le groupe en classe. Par contre, ce qui change, c'est que

l'élève qui est absent sur la durée et qui a bénéficié de cours n'est plus (ou plus autant) pénalisé dans les acquisitions ; de ce fait, son travail est plus performant dans la réalisation des exercices d'application que s'il n'avait pas bénéficié de ces cours. L'équité s'en trouve améliorée. Par ailleurs, il peut être évalué et si j'en juge par les résultats obtenus aux évaluations formatives, à niveau équivalent, les notes obtenues par l'élève distant correspondent aux résultats attendus au regard de ses performances habituelles. L'élève distant, apparemment, n'a ni de moins bons ni de meilleurs résultats que lorsqu'il assiste aux cours en classe. Tout cela a aussi des répercussions sur les évaluations sommatives, la continuité des apprentissages ayant joué son rôle, elles sont moins problématiques pour l'élève. Cependant, il est important de souligner que ce qui est déterminant dans l'efficacité de ces cours, c'est la situation générée par l'état de santé de l'élève éloigné, c'est-à-dire la réceptivité et la capacité à mobiliser certains efforts que cet état lui a permis.
Concernant le retour de l'élève en classe, dès lors que les cours à distance ont pu être organisés, il s'est passé, à chaque fois, dans de bonnes conditions. Tout d'abord, la rupture ayant été minorée ou totalement supprimée, l'élève a peu ou pas de choses à rattraper. Par conséquent, l'intégration dans l'activité du groupe classe est rapide puisqu'elle n'a jamais vraiment été totalement interrompue.
Pour finir, je pense que dans ce dispositif, une difficulté réside dans l'organisation à mettre en place en amont ; la permanence d'un coordinateur serait d'un bénéfice considérable. Une autre difficulté réside dans le cours lui-même ; comme la plupart du temps, ce type de cours a lieu au pied levé, cela oblige le professeur à s'adapter à de nouveaux modes de fonctionnement. Ensuite, le moment pédagogique où a lieu le cours est important et entraîne des différences dans la nature de la prise en charge, selon que l'élève arrive au milieu d'un cours déjà commencé, ou qu'il débute le cours en même temps que ses camarades. Enfin, je pense qu'il faut un recul sur plusieurs années pour analyser et moduler plus finement ce dispositif dans toutes ses dimensions. Mon expérience est encore récente et je pense être loin d'en avoir expérimenté et exploré tous les aspects.

Conclusion

La présence physique d'un élève dans la salle de classe est indéniablement la situation la plus souhaitable, mais elle est une des dimensions de la présence, et l'on sait que l'on peut être physiquement présent tout en étant totalement absent à ce qui se passe [14]. Alors, être absent physiquement mais virtuellement présent, cela ne me semble pas illusoire, ne serait-ce que pour maintenir un lien relationnel et humain. Si, de surcroît, on arrive à faire travailler l'élève et à lui transmettre ne serait-ce quelques éléments, je considère que cette expérience mérite d'être pratiquée, dès lors qu'il n'y a pas d'obstacle médical ou pédagogique. Les cours à distance représentent, parmi d'autres, une solution qui permet en amont de minimiser l'impact de l'absence aux cours et d'éviter, dans le cas d'absences qui s'inscrivent dans la durée, l'isolement et parfois la déscolarisation. Ce dispositif fait partie d'un éventail de solutions que

14. J. Oakley, *Rhinos*, Sprowston High School1, Norwich, Royaume Uni. À lire sur le site Descol : ***http://www.inshea.fr/descol/francais/RHINOsFRComplet.pdf***

l'on peut mettre au service des élèves, mais sans systématisation. Comme toute chose, c'est avec discernement qu'il faut l'utiliser et il ne faut pas imaginer qu'à elle seule la technologie pourra tout résoudre.
Ce dispositif a été aussi pensé pour les élèves suivi par un Sapad [15] qui sont à leur domicile, pour qui ce type de dispositif peut être une solution afin de leur éviter une totale désocialisation et déscolarisation. Est prévue aussi dans ce dispositif, l'utilisation d'un ENT [16] sur lequel les cours seront consultables en différé, depuis tout lieu, dès lors que l'on dispose d'une connexion internet, ce qui serait intéressant pour organiser le soutien et le rattrapage. Par ailleurs, dans d'autres contextes, tels qu'on les rencontre en milieu ordinaire, un tel dispositif de cours à distance peut être transposé dans le cadre de jumelages inter établissements à travers des activités d'échanges, de coopération et de collaboration notamment dans les PPCP [17], les TPE [18], les langues vivantes, les travaux pratiques scientifiques, les activités d'écritures en français, etc. Je pense aussi que dans les UPI, ce type de dispositif pourrait être profitablement mis en œuvre pour décloisonner et ouvrir certaines activités pédagogiques en intra ou inter établissement. Aux professeurs d'inventer différentes situations pédagogiques possibles, au chef d'établissement de mettre en œuvre, mais aussi de trouver les moyens horaires et matériels nécessaires, autour du coordonnateur-technicien qu'est la personne ressources Tice qui me paraît être indispensable, compte tenu des évolutions technologiques. Facile à dire, pas toujours facile à faire… mais pas forcément impossible.
Ces outils exigent de s'adapter à de nouvelles pratiques où la technologie sert mais aussi modifie la pédagogie. Dans l'éducation, parfois par conservatisme, dogmatisme ou habitude, on peut rester prisonnier d'un modèle antérieur qui empêche d'évoluer vers des moyens que la technologie nous apporte et la tentation peut être grande d'ignorer ce type d'innovation. Certes, ces nouvelles pratiques exigent un investissement personnel important de l'enseignant et lui demandent de donner encore plus de son temps. La mutation est d'autant plus difficile quand il s'agit d'un utilisateur novice de l'informatique. Il est à souligner que nos élèves, malgré la fracture numérique qui peut exister, sont une génération de *Digital Natives* [19], contrairement aux enseignants qui sont encore majoritairement des *Digital Migrants*, cet univers numérique est familier à nos élèves et ils l'abordent sans complexes et sans craintes. Ce n'est pas le cas pour certains enseignants, pour lesquels cet univers semble être, au contraire, anxiogène. Il est vrai fait qu'on peut se sentir légitimement fragilisé quand on a le sentiment de travailler comme un funambule et sans filet, et de ce fait être inquiet à l'idée de se voir destitué de la place centrale que lui confère son savoir ou sa présence. Cependant, le risque est à relativiser face aux bénéfices possibles. Quoi qu'il en soit, il me semble important de saisir la chance que nous donnent les moyens techniques considérables dont nous disposons au CMP, pour aider nos élèves dans leur quotidien de malade et leur offrir de manière plus complète cette accessibilité pédagogique à laquelle ils peuvent prétendre.

---

15. Service d'assistance pédagogique à domicile.
16. Espace numérique de travail.
17. Projet pluridisciplinaire à caractère professionnel.
18. Travaux personnels encadrés.
19. M. Baumard, « Génération Digital Natives », « l'élève numérique : comment pensent et apprennent les Digital Natives », *Le Monde de l'Éducation*, n° 368, avril 2008, p. 28.



Bulletin de commande ou d'abonnement

à renvoyer à l'INS HEA Service Publications - 58-60, avenue des Landes
92 150 Suresnes - Tél. : 01 41 44 31 29 - Fax : 01 41 44 35 79 - www.inshea.fr

Rédacteur en chef : Hervé Benoit — Directrice de la publication : Bernadette Céleste

Abonnement : 45 €
À partir du n° 25 : 15 € – Du n° 1 au n° 24 : 13 €
Numéro hors-série (1 par an) : 10 € (abonné) ou 15 € (non abonné) – ISSN : 1289-0065

Organisme : ....
N° abonné : ....
Adresse de livraison

M. ou Mme ....

Et/ou établissement : ....

Adresse : ....

....

Code postal : .... Ville : ....

Pays : .... Téléphone : ....

Mél : ....

Adresse de facturation si différente de la précédente

M. ou Mme ....

Et/ou établissement : ....

Adresse : ....

....

Code Postal : .... Ville : ....

Pays : ....

Date : .... Signature

Je joins à ma commande un chèque bancaire ou postal, d'un montant de .... **€**
en règlement de :

...... exemplaire(s) de la revue n° ....

Frais d'envoi : 1 ex. **3 €** – 2 ex. **4 €** – 3 à 4 ex. **5,20 €** – au-delà et pour les envois à l'étranger ou au Dom-Tom, **nous consulter**

...... abonnement(s) 2010 (4 numéros : 49, 50, 51, 52) *(frais d'envoi inclus)*

❑ renouvellement de mon abonnement n° ....

...... exemplaire(s) du hors-série n° 6 « L'éducation des jeunes polyhandicapés »

Frais d'envoi : 1 ex. **3 €** – 2 ex. **4 €** – 3 à 4 ex. **5,20 €** – 5 à 7 ex. **8,60 €** – 8 à 10 ex. **10,50 €**
– au-delà et pour les envois à l'étranger ou au Dom-Tom, **nous consulter**

Modalités de règlement

Règlement à la commande par mandat administratif, chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'**agent comptable de l'INS HEA**.
Règlement de l'étranger par **mandat international** uniquement à l'ordre de l'**agent comptable de l'INS HEA**.
Payments must be in the form of an International Money Order to the « **agent comptable de l'INS HEA** ».

Boutique en ligne : laboutique.inshea.fr